

## ÉDITORIAL

Jacques MORTIER.

## Robert Mallet, *les racines de l'écriture*

**O**n n'a pas souvent la chance de recevoir par filiation des lieux qu'on aurait choisis si on avait été libre de le faire. J'eus cette chance-là. J'habite ce qu'on appelle une « maison de famille », sur un coteau boisé qui domine un petit village, des peupleraies et des étangs. J'aime ce paysage en surplomb de la vallée de la Somme, à la limite du Ponthieu et du Vimeu. Je l'aime parce qu'il allie la nature préservée et l'empreinte pondérée de l'homme. Parce que je m'y sens de la même souche que ses habitants. À coup sûr, si je n'avais eu cette relation affective entre de tels lieux et ma sensibilité, mon esprit n'aurait pas été éveillé de la même manière ; il n'aurait pas subi l'influence d'un cadre de vie qui a inspiré mes premières poésies et m'a fait situer mon prochain roman sur les franges de la baie de Somme. Quand m'accueille le petit bureau que j'ai installé dans le grenier de ma vieille demeure et que, par la lucarne, je découvre l'horizon picard, je fais corps avec les murs et le paysage, avec un passé et un avenir familial. Je suis dans mon terroir à la fois ouvert et protecteur, et j'écris.

Robert Mallet.

---

*La vie est un devoir sans brouillon. (Robert Mallet, Apostilles ou l'utile et le futile. Extraits. Éditions Gallimard, NRF, 1972 et pages suivantes.)*

## Robert Mallet, *les moments clé de sa vie*

- 1915 Naissance à Paris, de souche picarde. Père avocat, grand-père avoué, ascendance terrienne. Du côté maternel, petit-fils de Prosper Monet, chimiste, fondateur des usines du Rhône. Jusqu'à l'adolescence, il passe toutes ses vacances à Bray-lès-Mareuil près d'Abbeville (Somme) dans la maison de famille à laquelle il reste très attaché.
- 1920-1933 Études au collège Sainte-Croix de Neuilly puis au lycée Louis-Le-Grand ; condisciple au collège de François, fils de Paul Valéry. Il approche l'écrivain dont il découvre l'œuvre.
- 1933-1936 À Paris, il est *licencié ès lettres*. Il obtient le prix des Rosati de France avec rose d'argent pour un premier recueil de poèmes, *Sincérités*, publié par la *Revue septentrionale*.
- 1936 Préoccupé de questions sociales, il effectue en solitaire, un voyage de découverte en URSS.
- 1936-1938 Diplômé d'études supérieures de droit, il envisage l'agrégation de droit. Il s'inscrit comme avocat stagiaire au barreau de Paris.
- 1938 Service militaire. Élève officier de réserve à Saint-Cyr, puis sous-lieutenant au 65<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Nantes.
- 1939 Il participe à l'attaque en Sarre, face à la ligne Siegfried. Il est grièvement blessé au crâne, en septembre. Il passe un mois d'hôpital à Lunéville et à Nancy. Il reprend volontairement du service en mai dans une unité de chars d'assaut. Défendant un pont sur la

---

*C'est à la marée la plus basse qu'on sait si l'on aime vraiment une plage.*

- Loire, entre Nantes et Angers, le 20 juin 1940, il est fait prisonnier et s'évade. Il participe à l'action d'un réseau de résistance (Vaudevire) comme agent de renseignements aux côtés de J.-B. Biaggi et Michel Alliot. Il subit une opération au crâne des suites de ses blessures.
- 1944 Obligé de renoncer à l'agrégation pour raison de santé, il ne poursuit pas son stage au barreau. Il prépare et obtient un doctorat en droit (sciences économiques) et un *doctorat ès lettres* : *Francis Jammes. Le Jammisme*.
- 1946 Il trouve un emploi au contrôle artistique des émissions de la radio dirigé par Maurice Martenot (secteurs littéraire et dramatique).
- 1948 Sous le parrainage de Patrice de la Tour du Pin, il publie aux éditions Robert Laffont l'*Égoïste clé*, poèmes avec un frontispice de Félix Labisse, et *De toutes les couleurs* (proses poétiques) avec un frontispice de Lucien Coutaud. Sa première pièce, *Le filandier*, est présentée au concours des jeunes compagnies et il obtient le deuxième prix.
- 1948-1955 Il travaille à l'édition critique des correspondances Colette-Jammes, Gide-Jammes, Claudel-Suarès, Valéry-Gide et Claudel-Gide. Cette dernière, publiée du vivant des écrivains, alors irrémédiablement brouillés, est un événement littéraire. Il effectue chez André Gide des travaux de secrétariat. Il collabore régulièrement au *Figaro littéraire* (chronique d'histoire littéraire). Sur la recommandation de Paul Claudel et d'André Gide, il est pris en 1949 comme conseiller littéraire chez Gallimard où il demeure dix années. Il y dirige, notamment, les collections *La Bibliothèque idéale*, consacrée aux auteurs contemporains et *Jeune poésie NFR*. Il publie, de leur vivant, les œuvres complètes annotées de Paul Claudel et de Valéry Larbaud, ainsi que les inédits d'Apollinaire. Il est chargé de dépouiller les manuscrits des cahiers de Paul Valéry. Il fait paraître chez Gallimard *Les signes de l'addition* et *Lapidé Lapidaire* (recueil de poèmes).
- 1955 Il se voit attribuer le grand prix de la critique pour son essai *Une mort ambiguë* (il s'agit de la mort de Gide).
- 1957 Création à Paris de deux pièces : *Satire en trois temps, quatre mouvements* et *L'équipage au complet* qui obtient le prix U et le prix Pelman ; on en tirera un film.
- 1958 Il reçoit le prix du journal intime. Pendant toute cette période, il est en même temps producteur de très nombreuses émissions littéraires à la Radiodiffusion française, animant notamment, pendant plusieurs années, la revue hebdomadaire *Belles-lettres*, d'abord avec Pierre Sipriot, puis avec Roger Vrigny qui lui succédera. En 1950, il engage, avec Paul Léautaud, des entretiens radiophoniques au nombre de trente-huit qui connaissent un succès retentissant et obtiennent ultérieurement le grand prix du disque. Il persuade ensuite Jean Paulhan d'accepter à son tour des entretiens à la radio.
- 1959 Il quitte les éditions Gallimard pour prendre un poste universitaire. Détaché par l'université d'Aix-en-Provence comme professeur de littérature moderne à Madagascar, il y fonde la faculté des lettres. Il devient premier doyen, créant l'Institut de langue et littérature malgaches, le Centre archéologique de Madagascar et la Radio universitaire.
- 1962 Il est un des fondateurs de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUP ELF) créée à l'initiative des Québécois. Il publie deux ouvrages inspirés par Madagascar : *Mahafaliennes* (poèmes) et *Région inhabitée* (roman). Il écrit un *Éloge de Jean Lurçat*, son ami, qui a mis l'un de ses poèmes en « tapisserie ».
- 1964 Au moment de la régionalisation, il est rappelé en France pour fonder l'académie d'Amiens dont il est le premier recteur.
- 1968 Il organise en mars, avec André Lichnerowicz, le colloque d'Amiens consacré à la réforme de l'enseignement. À cette occasion, il prononce une phrase souvent citée depuis lors : « La meilleure façon d'éviter une révolution, c'est de la faire. » En juillet, il est désigné par Edgar Faure pour présider les travaux de la Commission de la vie de l'étudiant.
- 1969-1980 En tant que vice-président du Conseil supérieur de l'Éducation

---

Être témoin de tout mais de tout ne pas porter témoignage.

---

Le poète est partout chez lui, et partout il se sent d'ailleurs.

- nationale et chancelier des universités, il lui revient d'appliquer la réforme née de la loi d'orientation universitaire de Paris en douze universités interdisciplinaires réparties dans la région parisienne (soit 280 000 étudiants). Il est élu président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) en 1971. Il fonde, en 1974, le MURS (Mouvement universel de la responsabilité scientifique) à l'issue d'un congrès international à la Sorbonne dont la séance solennelle de clôture est présidée par Valéry Giscard d'Estaing. Il déclare dans son discours d'accueil au Président de la République : « Quand la loi n'a plus assez de sève pour maîtriser les lois de la sève, il faut changer de loi. » Il est élu président du MURS, puis président du Comité permanent des mondialistes de France. Il accomplit de nombreuses missions à l'étranger. Par deux fois, il fait le tour du monde. Pendant ses onze années de rectorat parisien, il poursuit son œuvre littéraire publiant un volume d'aphorismes, *Apostilles* et quatre recueils de poèmes : *La rose en ses remous*, *Quand le miroir s'étonne*, *Silex éclaté* et *L'espace d'une fenêtre*. Deux de ses pièces sont créées à la télévision : *Train de nuit* et *L'innocent coupable*. Membre de l'Académie Mallarmé, il devient président du jury Apollinaire. Il reçoit le grand prix de poésie de l'Académie française. Il est élu à l'Académie royale de Belgique.
- 1980 Fin de ses fonctions de recteur de Paris. Il est élu professeur à l'université Paris-VII.
- 1981 Il est replacé à la tête du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.
- 1982 Il publie *Mots princiers*, proses poétiques, avec un frontispice de Jean de Bertholle, puis un recueil de poèmes : *Le forgeron me l'avait dit*.
- 1983 Il prend sa retraite et transmet la présidence du Mouvement universel de la responsabilité scientifique au professeur Jean Dausset, prix Nobel.
- 1984 Il est élu comme successeur de Mac-Pol Fouchet, décédé, au jury du prix Renaudot.
- 1985 Il fait paraître un roman, *Ellynn*, qui se situe en Irlande où, pendant neuf ans, il a possédé une maison au bord de la baie de Dunmanway (comté de Cork). *Ellynn* obtiendra le prix des Libraires en 1986.
- 1986 Il publie un recueil de poèmes, *Presqu'îles, presqu'amours*. Il continue d'écrire son journal intime qu'il a commencé voilà plus de trente ans et qui compte une vingtaine de cahiers. Il partage son temps entre Paris et sa maison de famille en Picardie.
- 1988 Il fait paraître un recueil de poèmes, *Cette plume qui tournoie*.
- 1989 Création de l'association pour le Littoral picard et la baie de Somme qu'il préside jusqu'en 1999.
- 1990 Il reçoit le prix de la Fondation de France Maurice-Pérouse pour son action au MURS.
- 1991-1993 Il publie un recueil de poèmes, *Semer l'arbre*, et un roman, *Les rives incertaines*.
- 1993 Il reçoit le Prix international pour l'ensemble de son œuvre. Il travaille à un essai, *Double vie ?* et à un recueil de réflexions, *D'un même pain*.
- 1995 Il participe à l'université d'été sur l'éducation à l'environnement à Saint-Valery-sur-Somme.
- 2002 Robert Mallet s'éteint le 4 décembre à Paris. Il repose dans le petit cimetière de Bray-lès-Mareuil.

---

*Les bonnes idées n'ont pas d'âge, elles ont seulement de l'avenir.*

---

*Si l'avenir ne ressemble qu'à l'idée qu'on s'en fait, changeons d'idée.*

## Robert Mallet, ses principales œuvres éditées

### Poésie

#### Aux éditions Gallimard

- *Semer l'arbre*, 1991.
- *Cette plume qui tournoie*, 1988.
- *Presqu'îles, presqu'amours*, 1986.
- *Quand le miroir s'étonne* suivi de *Silex éclaté* et de *L'espace d'une fenêtre*, collection « Poésie », 1986
- *L'ombre chaude*, 1984.
- *Le forgeron me l'avait dit* suivi de *Mots princiers*, 1982.
- *L'espace d'une fenêtre*, 1978.
- *Silex éclaté* (grand prix de Poésie de l'Académie Française), 1976.
- *Quand le miroir s'étonne*, 1974.
- *La rose en ses remous*, 1971.
- *Le poème du sablier*, 1962.
- *Mahafaliennes*, 1961.
- *Lapidé Lapidaire*, 1957.
- *Les signes de l'addition*, 1943.

#### Chez d'autres éditeurs

- *Amour, mot de passe*, Paris : Seghers, 1952.
- *De toutes les douleurs*, Paris : Robert Laffont, 1948.
- *Les Poèmes du Feu*, Paris : L'ancre d'or.
- *L'égoïste clé*, Paris : Robert Laffont, 1946.

### Romans

- *Les rives incertaines*, Paris : Gallimard, 1993.
- *Ellynn*, Paris : Gallimard, 1985.

---

*Toujours est un rêve, le rêve ne dure pas toujours, mais toujours on rêve autrement.*

- *Région inhabitée*, Paris : Gallimard, 1962.

### Théâtre

- *Train de nuit*, 1966.
- *Satire en trois temps, quatre mouvements*, 1957 (avant-scène).
- *L'équipage au complet*, 1957.

### Réflexions

- *Apostilles*, Paris : Gallimard, 1972.

### Essais et critique

- *Francis Jammes, sa vie, son œuvre*, Paris : Gallimard, 1975.
- *Francis Jammes, La Jammisme*, Paris : Mercure de France, 1959.
- *Jardins et paradis*, Paris : Gallimard, La Galerie pittoresque, 1959.
- *Éloge de Jean Lurçat*, Manuel Bruker, 1958.
- *Une mort ambiguë*, (Prix de la critique), Paris : Gallimard, 1955.

### Préface et notes pour

- *Correspondance Valéry-Gide*, Paris : Gallimard, 1955.
- *Correspondance Suarès-Claudé*, Paris : Gallimard, 1951.
- *Correspondance Colette-Jammes*, Paris : Gallimard, 1950.
- *Correspondance Claudel-Gide*, Paris : Gallimard, 1949.
- *Correspondance Jammes-Gide*, Paris : Gallimard, 1948.

### Entretiens

*Les entretiens de Robert Mallet avec Paul Léautaud*, (grand prix du disque), Mercure de France, France, 1985.

---

*Plaies à vif des falaises, chagrin dominateur des océans coupables, toujours aimés.*

## Revue de presse

### Mort d'un enfant du pays. Le recteur Robert Mallet n'est plus

Monsieur le recteur Robert Mallet vient de nous quitter : il était âgé de 87 ans. Robert Mallet était un enfant du pays « citoyen du monde picard », ainsi se définissait-il... Il aimait à revenir souvent dans sa famille originaire de Bray-lès-Mareuil, où il résidait encore lorsqu'il venait fréquemment en Picardie.

Dès l'âge de sept ans (1922), l'auteur de *Silex éclaté* découvrira notre littoral et plus particulièrement Le Crotoy où il passera ses premières vacances. Il y découvrira le mouvement des marées en baie de Somme et les aéroplanes des Frères Caudron.

#### Avec André Gide

Bachelier, il fera son « droit ». À l'âge de 21 ans, il est inscrit avocat stagiaire au barreau de Paris. Il entrera dans la Résistance durant la dernière guerre mondiale, période au cours de laquelle il sera blessé à plusieurs reprises. Pour raison de santé, fin 1944, il s'orientera vers les sciences économiques et les lettres. En 1955, Robert Mallet se verra décerner le Prix de la Critique pour son essai *Une mort ambiguë* (mort d'André Gide dont il fut le secrétaire entre 1948 et 1955).

Quelques années auparavant (1946), Robert Mallet exercera aussi les fonctions de contrôleur artistique des émissions de la Radio, dans les secteurs littéraire et dramatique. Deux ans plus tard, ce sera la publication de *l'Égoïste*.

Sur recommandation de Claudel et de Gide (1949), il sera conseiller littéraire chez Gallimard : une fonction qu'il occupera pendant dix ans. Il sera entre autres, chargé de dépouiller les manuscrits des cahiers de Paul Valéry.

---

*Ce n'est pas l'impossible qui nous désespère le plus, mais le possible non atteint.*

### Universitaire

En 1959, Robert Mallet quitte sa fonction de conseiller chez Gallimard pour un poste universitaire. Professeur de littérature moderne à Madagascar, il y occupera les fonctions de maître de conférences et y fondera la faculté des lettres dont il deviendra le premier doyen. En 1961, Robert Mallet publiera deux ouvrages inspirés par Madagascar, *Mahafaliennes* (poèmes) et *Région inhabitée* (roman). En 1964, en pleine régionalisation, il sera rappelé en France pour fonder l'académie d'Amiens dont il sera le premier recteur.

### De 1968 à 1980

Avec le professeur Lichnerowicz, il organisera en mars 1968, le colloque d'Amiens consacré à la réforme de l'enseignement. En juillet de cette même année, il sera désigné par Edgar Faure pour présider les travaux de la commission paritaire de la vie de l'étudiant.

En 1986, pour son second roman *Ellymn*, Robert Mallet obtiendra le prix des Libraires.

Après plusieurs recueils de poèmes publiés (1986-1993), il recevra le prix international Cino del Duca, pour l'ensemble de son œuvre. grand officier de la Légion d'honneur (1998).

### Environnement

Ardent défenseur de notre littoral, Robert Mallet est membre du Haut comité de l'environnement, de la Commission des sites de Paris, et le plus important aux yeux de ses nombreux amis de la Commission des sites de la Somme.

Notre littoral et plus particulièrement de la baie de Somme aura bénéficié de la passion de Robert Mallet qui par ses activités (conférences, interventions auprès des organismes concernés et de nombreux élus et responsables rencontrés) contribueront à son classement au titre de l'une des plus belles baies du monde. Protéger la baie était un souci quotidien pour Robert Mallet qui aura largement contribué au classement de la baie de Somme en réserve naturelle.

Le centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens (CRDP), avec le soutien financier du département de la Région a récemment publié un ouvrage intitulé *Lire Robert Mallet* : une œuvre qui sera portée à la connaissance des jeunes lecteurs et notamment des lycéens.

Robert Mallet repose désormais à Bray-lès-Mareuil.

Article paru dans le *Journal d'Abbeville* de décembre 2002.

---

*La brume rend vide une mer surpeuplée, et peuple la mer la plus vide.*

## Robert Mallet, la mort d'un poète

*C'est un grand Picard qui vient de disparaître. Poète, écrivain, universitaire, Robert Mallet aura été acteur attentif de la vie littéraire et universitaire. Attaché à sa terre picarde, il aura contribué à la protection de la côte picarde.*

Robert Mallet était né à Paris, en 1915. En fait, il était de souche picarde par sa famille paternelle. Son père était avocat, son grand-père avoué à Abbeville. Jusqu'à son adolescence, il passe toutes ses vacances à Bray-lès-Mareuil, la maison de famille à laquelle il restera toujours attaché.

Après son baccalauréat à Louis-le-Grand, Robert Mallet se lance dans des études de droit. En 1936, il s'inscrit comme avocat stagiaire au barreau de Paris.

Pendant la guerre, jeune officier dans une unité de chars d'assaut, il est blessé plusieurs fois. Il entre dans la Résistance. En 1944, il renonce à l'agrégation de droit pour raisons de santé et abandonne le barreau. Il s'oriente vers les sciences économiques et les lettres.

### Secrétaire d'André Gide

Robert Mallet, qui avait déjà publié plusieurs recueils de poèmes avant-guerre, fait son entrée en littérature comme critique et auteur dramatique. Il est pendant quelque temps secrétaire d'André Gide, la gloire littéraire du moment. Collaborateur du *Figaro littéraire*, il devient éditeur chez Gallimard. Il publie de leur vivant les œuvres complètes de Claudel et de Valéry Larbaud. Parallèlement, il écrit des pièces de théâtre. L'une d'elles, *L'équipage au complet*, connaît un grand succès et est adaptée au cinéma.

Robert Mallet était également un homme de radio. À la RTF, il produit des centaines d'émissions littéraires, notamment *Belles-Lettres* avec Pierre Sipriot, puis avec Roger Vrigny. Mais son grand moment de radio, auront été les trente-huit entretiens avec Paul Léautaud, qui obtiendront le grand prix du disque.

En 1959, Robert Mallet entame le second volet de sa vie professionnelle : l'université. Détaché par l'université d'Aix-en-Provence comme professeur de littérature moderne à Madagascar, il fonde la faculté des lettres de Tananarive et en devient le premier doyen. Son séjour à Madagascar lui inspire des poèmes, *Mahafaliennes* et un roman *Région inhabitée*.

En 1964, il est rappelé en France pour créer l'académie d'Amiens, dont il est le premier recteur. Après mai 1968, le général de Gaulle le presse pour devenir recteur de l'académie de Paris. Le dernier gouvernement du général de Gaulle le nomme à ce poste. Il a la lourde tâche de transformer, dans le cadre d'une nouvelle loi, les cinq facultés traditionnelles de Paris en douze universités réparties dans la région parisienne.

*Pris entre des événements inhumains et des hommes événementiels, que de mal pour subvenir à nous-mêmes.*

À sa retraite, en 1983, Robert Mallet ne cesse de se consacrer à son activité littéraire, notamment comme membre du jury du prix Renaudot. Parallèlement, il publie des romans qui connaîtront un grand succès, comme *Ellynn* (prix des libraires en 1986), puis *Les rives incertaines* (Gallimard) dont l'action se passe en baie de Somme. La baie de Somme aura trouvé en Robert Mallet un ardent défenseur pour sa protection. Membre de la commission départementale et nationale des sites et paysages, il aura contribué au classement d'une partie de la baie de Somme en réserve naturelle, faisant d'elle, par son action incessante pour sa sauvegarde, « l'une des plus belles baies du monde ».

### L'élégance d'un humaniste et d'un honnête homme

Un humaniste et un honnête homme, éclairé comme on eût pu l'être au XVIII<sup>e</sup> siècle. Voilà ce qu'était d'abord Robert Mallet. À la fin des années quatre-vingt, alors que j'étais arrivé depuis peu en Picardie maritime et que je venais de faire sa connaissance, je lui confiais qu'à Tergnier, ma ville d'origine, cité cheminote, gare de triage, fermement occupée par l'ennemi héréditaire, on disait plus facilement « les Boches » que « les Allemands », il me conta cette histoire : volontaire pour défendre un pont sur la Loire, en juin 1940, il avait été blessé. Un officier allemand le poursuivit jusque dans un grenier, et le fit prisonnier. Pour échapper aux balles, ils furent contraints de se coucher côte à côte ; partageant cette situation difficile, ils échangèrent quelques mots. L'Allemand lui aussi était volontaire ; dans la vie, il exerçait la profession de professeur de latin. Robert Mallet, lui, était jeune avocat. Et l'ennemi de lui confier : « *La guerre, grand malheur pour vous Français, grand malheur pour nous Allemands. Vous faire votre devoir, nous faire notre devoir.* »

« *J'ai senti ce jour-là, expliquait Robert Mallet, ce qu'était la fraternité d'armes, j'ai senti que cet Allemand me ressemblait et que nous avions une vision de la patrie qui pouvait s'élargir. Sans ces épisodes, je n'aurais pas regardé de la même manière le monde d'aujourd'hui et je ne me serais pas attaché à créer, à consolider ou à développer certains mouvements comme le Mouvement universel de la responsabilité scientifique et le Comité permanent des Mondialistes de France.* »

Tel était Robert Mallet : fraternel, tolérant, mais assez courageux pour être bêtement pacifiste alors qu'il était nécessaire de prendre les armes. Ainsi, courageux soldat, il devint courageux résistant afin de combattre la bête immonde du nazisme. Passionné par la Picardie maritime, sa Picardie maritime, il l'était également. En 1989, il avait fondé l'association Pour le littoral picard et la baie de Somme qu'il présida pendant dix ans. Son vœu était, bien sûr, de préserver son caractère naturel, mais, quoiqu'eussent pu en dire certains, il n'était pas, en cela, l'homme du passé. Au contraire, il souhaitait concilier le respect de la nature et intérêt touristique, voire dynamisme économique.

*La mémoire de l'intelligence permet de voyager avec très peu de bagages. Celle du cœur nous les épargne tous.*

Il fallait l'entendre parler de la baie, de ses couleurs changeantes, de ces ciels d'étaïn au reflet de ciment frais, de ces maisons perchées sur la falaise d'Ault que le vide menaçait alors que les années s'égrenaient (Relisons *Les Rives incertaines*.) Son regard clair s'animait ; son élocution s'accélérait. L'homme de raison savait se laisser caresser par la passion. C'est aussi ce qui faisait son charme, son élégance si française, même si ce mot eût pu le choquer, lui le mondialiste qu'il était.

Attentif aux autres, aux humbles, aux sans-grades, il l'était tout autant. Et je n'oublierai jamais qu'il fut l'un des premiers lecteurs des *tapuscrits* de l'écrivain que j'étais et qu'il m'encouragea à poursuivre mon chemin. Ils sont nombreux, les écrivains de Picardie et d'ailleurs, qui lui doivent beaucoup.

Philippe Lacoche.

Articles parus dans le *Courrier Picard* en 2002 et reproduit ici, avec l'aimable autorisation de son directeur de publication.

### Robert Mallet, poète et ancien recteur de la Sorbonne

Robert Mallet, poète et recteur de la Sorbonne de 1969 à 1980, est mort mercredi 4 décembre à l'âge de 87 ans.

Né le 15 mars 1915 à Paris, de souche picarde, Robert Mallet mena des études de droit – son père était avocat – et de lettres. Durant la guerre, blessé puis fait prisonnier, il participa aux activités d'un réseau de Résistance, à partir de 1942. Finalement, c'est à la littérature et à l'université qu'il consacra sa vie et sa carrière, qui trouva ainsi à s'épanouir sur ces deux plans, sans contradiction.

Auteur d'une thèse sur Francis Jammes – il signera également un volume de la collection *Poètes d'aujourd'hui* consacré à cet écrivain – Robert Mallet publie ses premiers livres de poèmes après la guerre et devient conseiller littéraire des éditions Gallimard. À ce titre, il prépare notamment et annota l'édition du *Journal* de Valéry Larbaud et de nombreuses correspondances d'André Gide, Paul Claudel, Francis Jammes, Colette, André Suarès et Paul Valéry. Chroniqueur au *Figaro littéraire*, collaborateur de plusieurs revues, dont la nouvelle NRF, il est aussi producteur et animateur d'émissions littéraires sur les ondes de la radio. Ses merveilleux entretiens avec Paul Léautaud (en 1950, repris en volume au *Mercur* de France) connaîtront une audience et un succès public qu'on a peine à imaginer aujourd'hui.

Deux ans plus tard, ce sera au tour de Jean Paulhan de se soumettre à l'exercice, qui se déroule – on croit rêver! – sur pas moins de douze séances. Avec une courtoise malice et un art consommé de l'esquive, le directeur de la NRF exerce son art de la rhétorique un peu aux dépens du journaliste (Jean-Claude

Zylberstein vient de préfacer la réimpression de ces entretiens, en leur temps totalement réécrits par Paulhan, dans la collection Arcades, chez Gallimard). Aragon, Audiberti, Marcel Arland et d'autres viendront, grâce à lui, enrichir les archives sonores de la littérature contemporaine. Dans un entretien accordé à Jacqueline Piatier pour *Le Monde des livres* en décembre 1975, Robert Mallet soulignait l'importance, pour lui, de ces rencontres et révélait qu'il en consignait scrupuleusement la substance dans un journal qui constitue, à n'en pas douter, un document exceptionnel.

Couronnée par de nombreux prix, l'œuvre poétique de Robert Mallet est l'héritière d'une double tradition française : celle issue de Mallarmé et de Valéry, dont il retint, outre l'esthétique verbale, un certain goût des formules lapidaire ; et celle venant d'Apollinaire, qui fait du poète le témoin intime du réel, ouvert et sensible à toutes les irrptions du temps et aux accidents de l'existence. Parmi ses nombreux recueils, citons *Les Signes de l'addition* (1953), *Lapidé lapidaire* (1957), *Mahafaliennes* (1962), *Le Poème du sablier* (1971), *Quand le miroir s'étonne* (1974), *L'Espace d'une fenêtre* (1978)... Plusieurs volumes figurent au catalogue de la collection *Poésie-Gallimard*. Candidat malheureux à l'Académie française, Robert Mallet siégea au jury du prix Renaudot jusqu'en 1986, année où il démissionna.

Quant à la carrière universitaire de Robert Mallet, elle fut marquée par les remous et l'incertitude de l'« après-68 ». D'abord doyen de la faculté des lettres de Madagascar, puis recteur de l'académie d'Amiens à partir de 1964, il fut nommé recteur et chancelier de l'académie de Paris en juin 1969. Humaniste, mondialiste, militant francophone sensible à la dimension universaliste de la langue et de la culture françaises, il sut exercer son autorité avec conscience et mesure dans une période troublée et parfois violente.

Patrick Kéchichian.

Manque toujours l'autorisation *Le Monde*

---

*Le rêve est-il rive ou dérive ?*

---

*À l'aventure n'échappe aucun homme d'action. Elle est le mot avenir appliqué aux gestes de celui qui prend le risque d'agir.*



## Adè, poète

## CH'DUR et pi CH'MO pèr Jacques Dulphy

Ch'Mo : Oui, ch'Dur, Robert Mallet n'est pu o. Oz ons tè l'aconduire lundi d'érmoncée à chol vieille chinmitière éd Bray, tout preu d'Adville, lo qu'tous ses vius gins i sont intèrrès. És moéson al étoait à Bray, à Robert Mallet. Bray, un indroét et pi un nom qu'il ainmoait bien, avec és rachénne gauloése, comme i disoait : « bra », qu'a veut dire chés mérais, qu'a veut dire chés raques. « Bra », éne rachénne qu'o peut trouvoér étou din Breilly, din Brie, din Brouchy et pi coér din gramint d'noms d'poéyis d'pèr ichi, qui sont din chés fonds, pi doù qu'o tiroait des troubles pour foaire du fu, din 'temps, din l'hiver. Il ainmoait bien l'histoère éd chés mots, Robert Mallet. Il ainmoait bien chés mots tout court.

Ch'Dur : Il ainmoait bien chés mots picards étou, et pi no Picardie, et pi no baie d'Somme. Chest seurmint grace à li qua n'a point tè d'trop gadrouillée, no baie d'Somme, pèr chés promoteux, pèr chés élus et pi pèr chés bétongnères.

Ch'Mo : El pire, ch'est qu'des poètes et pi des foéseus d'romans comme li, o nn'ons pu gramint per ichi. I nétoait point grandier, Rober Mallet, et pi i savoait incou rager chés pu jonn es.

Ch'Dur : Ej min souviens qu'un coup qu'il avoalt foait éne émission à l'télé, il avoait nmandé qu'ai fuche agrémintée avec des canchons d'énhui in picard. Jé m'ramintéus qu'i n'mantchoait point éne occasion, din des lives, din des artics, à ch'poste, éd pérler d'no viu perler picard, et pi d'échl « idintité » picarde qu'al étoait din li comme un abe il est inrachinné din un bos, comme un borne il est infitchè din un roéyon, au bord d'un cmin. Ch'est li qu'il avoait préfacé Ninoche, éd Tchot Doère ; il avoait bien connu Maurice Domon et pi ses « cabotans d'Anniens ».

Ch'Mo : Est vrai, ch'Dur. Et pi portant ch'étoait un mondialisse éd preume. Picard et pi citoéyin du monde, qu'i disoait.

Ch'Dur : I s'avoait jo l'imint battu pour quoz éyonche éne fatchultè universitaire à Anniens. S'i n'éroait point tè lo, o nn'éroème pétét janmoé yeu. Ch'étoait un homme droét, qu'oz acoutoait in heut-liu.

Ch'Dur : Et pi ch'étoait un homme éd paix.

Ch'Mo : Paix à li, ch'Dur. I n'feut point déturber un poète qui dort.

Des troubles : de la tourbe. Infitchè : planté, enfoncé. Déturber : ici, troubler le silence.

*Le Courrier Picard* du dimanche 15 décembre 2002.

*Il faut aller jusqu'au bout des autres pour se trouver.*

## Hommages

*Le recteur Robert Mallet, fondateur du MURS*

*[...] à l'instant de ma fin  
sachant que je vais finir  
ce n'est pas planter l'arbre  
que je voudrai  
c'est le semer  
pour donner à l'invisible  
la chance de germer  
ce n'est plus espérer voir  
trons et rameaux  
à mon chevet  
c'est savoir  
qu'au-delà de mon regard  
d'autres pour moi  
les verront.*

*Extrait du poème Le matin de ma mort.  
Recueil Semer l'Arbre. Paris : Gallimard 1991.*

*Le recteur Robert Mallet, chancelier des universités, nous a quittés. Son œuvre demeure. Il nous a légué poèmes, correspondances, romans et essais, et surtout il a suscité la prise de conscience de la responsabilité scientifique par la création du Mouvement universel de la responsabilité scientifique.*

*Tout a débuté par un colloque à la Sorbonne en septembre 1974 qu'il avait organisé en invitant de nombreux prix Nobel et grands scientifiques pour cerner les questions posées par la science. La biologie notamment, faisait irruption dans la conception de l'homme, dans la recherche du sens de la vie, dans les notions de début et fin de vie et dans le modelage du corps par la greffe. Biologie et devenir de l'homme, tel était le thème*

*Agir, c'est se compromettre. L'inverse n'est pas vrai. Combien s'y méprennent.*

du colloque et elle était son angoisse qu'il a su transmettre aux hommes de sciences autant ceux des sciences fondamentales, des sciences biologiques que des sciences humaines. Le scientifique, assuré par son savoir, se trouvait ainsi remis en question par l'homme de lettres.

Robert Mallet a élargi le thème du Mouvement universel de la responsabilité scientifique en parlant de science et devenir de l'homme et en déposant à Genève en décembre 1974, les statuts du Mouvement universel de la responsabilité scientifique. L'homme, pris dans le tourbillon des avancées scientifiques et technologiques, saura-t-il garder ou retrouver des repères ? Le scientifique est là pour l'informer sur les découvertes mais aussi sur les conséquences des découvertes et inventions. Le scientifique a une pleine responsabilité devant le citoyen et devant les dirigeants politiques. Le scientifique n'est pas le savant Cosinus qui joue avec le feu sans en informer ses congénères et ceux qui prennent des décisions dans la société.

Robert Mallet a ainsi animé au sens propre du terme, c'est-à-dire en lui donnant une vraie âme le MURS. Les conférences du MURS, dans l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, attiraient un large public et Robert Mallet savait poser les questions cruciales les ramenant toujours sur les deux mots : responsabilité et homme. L'homme est-il en péril ? La science est-elle responsable de ce péril ? Les scientifiques ont-ils bien évalué les conséquences de leurs actes ?

Michel Barrault donnait corps à l'esprit de Robert Mallet en organisant les activités du MURS avec, à la fois une grande compétence mais aussi une grande humanité. Ainsi sont nés les cahiers du MURS, les séminaires thématiques, les colloques nombreux faisant intervenir les hommes les plus qualifiés. Il a été confié au MURS, sous la direction de Robert Mallet, une réflexion commandée par le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing en 1977, sur les conséquences des avancées de la science et de la technologie dans la vie du citoyen après l'an 2000. Les réunions à la Sorbonne, le soir se terminant par un dîner, rassemblaient des personnalités aussi variées qu'Albert Jacquard, André Lichnerowicz, Jean Bernard, Marco Schutzenberger et Pierre Schaeffer. Les séances de travail étaient à la fois vives et conviviales à tel point qu'un consensus n'a pu être obtenu après une année de travail ! mais chacun est ressorti avec une autre idée sur l'homme et son futur : un nouvel espace de communication allait tout changer, les temps du travail serait fortement contrebalancé par le temps de loisir, les tensions entre les pays du nord et les pays du sud deviendraient insoutenables pour ne citer que trois exemples. Vingt-cinq années se sont écoulées et il serait intéressant de reprendre les rapports de chacun.

Jean Dausset, prix Nobel, puis Gérard Megie lui ont succédé à la présidence du MURS apportant chacun de nouvelles facettes de la responsabilité scientifique.

Robert Mallet exprimait ses pensées avec beaucoup de poésie, jouant sur les mots, jouant avec les mots, les disséquant, cherchant dans chacune des syllabes un sens ou plusieurs sens, faisant du mot une mosaïque qui par combinaison lui donnait un relief à plu-

sieurs dimensions. Le charme de son expression mêlait la multiplicité du sens et l'unicité de la raison.

Robert Mallet avait prédit les événements de mai 1968 et avait pris les fonctions de recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités aussitôt après. Il aimait à la fois chercher à connaître le futur mais aussi à exprimer l'angoisse que pouvait générer les chemins innovants encore inconnus : le futur, source d'espoir et de crainte, source d'action et de responsabilité, source de construction et de risque. Le scientifique doit prendre en main ses responsabilités, tel est son message.

Robert Mallet nous a quittés, le MURS reste animé par son esprit.

Laurent Degos, vice-président, trésorier du MURS.

Souffler l'imaginaire, Souffrir l'humanité...  
D'où vient la retenue, difficile d'approche  
Qui sait comme un regard peut vous plier la vie  
J'ai celui d'une femme, celui d'un homme aussi  
Conversations muettes et se savoir si proche

De souvenirs picards en rentrée solennelle  
De dédicace amie en petits mots qui touchent  
Du bâtiment du mail au marais de la souche  
J'ai l'image fidèle d'empreintes personnelles.

Ouvrir plus grand le cœur des universités  
Marche sans abandon sur le chemin des hommes  
Revenir au pays, lutter un bout de Somme  
Avancer en secret, nourrir ma liberté.

Balades irlandaises et pensées d'horizons  
Je rêve sur ses pages de Madie à Ellynn  
J'apprends de lui l'espace du grand livre de Chine  
Des champs d'humanités fertiles et féconds.

Max Bugnicourt, Hommage à Robert Mallet, décembre 2002.

### Robert Mallet : l'écrivain

Nous étions quelques-uns chez lui, à Bray-lès-Mareuil, l'autre printemps. Il nous offrait à la mode picarde son cidre, son calvados et le gâteau battu. Comme il était jeune, le poète plus qu'octogénaire, là-haut, dominant les étangs, percevant la chanson du vent

Le jour nous livre les vérités de la terre, mais celles de l'univers, seule nous les donne la nuit.

L'essentiel est d'avoir raison. La raison des idées passe après.

dans la forêt proche, et si heureux de recevoir. Ma découverte de Robert Mallet remonte à plus de quarante ans, au travers de son émouvant et lucide témoignage de la disparition d'André Gide, *Une mort ambiguë*.

Déjà homme libre, il contestait au nom du respect de la pensée proclamée du défunt qu'on eût « arrangé » la cérémonie dans ce petit cimetière de Cuverville qui m'est si familier aujourd'hui. Gide, comme aussi Claudel, comme aussi Léautaud, il les a si finement, si intimement pratiqués. Et puis Jammes, Valéry, Suarès. Tout un travail de critique littéraire avait rendu célèbre l'ancien doyen de la Faculté des Lettres de Madagascar, le recteur tour à tour des Universités d'Amiens et de Paris. Un jour, je suis allé le voir à la Sorbonne – c'était la première fois que je le voyais – et il m'a parlé avec passion de son contact avec les étudiants en mai 1968. De sa prédilection pour le dialogue, pour la tolérance. N'a-t-il pas su si bien apprivoiser à la radio cet « ours » de Léautaud ?

Le poète Robert Mallet est fort bien cerné par Jacqueline Lévi-Valensi, doyenne de la faculté des lettres de l'université de Picardie Jules-Verne lorsqu'elle écrit : « C'est un homme en qui se confondent encore le réel et le rêve ». J'ai remarqué chez lui une attitude : rêveur, il parle de ses arbres, du paysage qui se développe devant ses yeux ; réaliste, il tient à la main un sécateur et, tout en parlant, tout en allant, il taille un rosier par-ci, écoute une branche par-là.

Quoi dire de ces poèmes lus et relus ? Qu'ils sont à la fois sobres dans leur relative brièveté et riches par leur inspiration ; qu'ils parlent de l'instant et l'élèvent à la dimension de l'éternité ; qu'ils me paraissent mériter cette remarque que faisait à leur endroit mon ami Serge Brindeau : « Ce sont des poèmes où la plus vive sensibilité aux choses de la nature, au mouvement de la vie, à la sève de l'histoire humaine est toujours dominée par un esprit exercé à la méditation... ». On dira : poésie et sagesse. Rien de moins éthéré que cette poésie : plus que sensible je la trouve sensuelle. Elle colle à la terre comme la boue aux souliers, au point que l'auteur aime la situer en exergue de bien des textes ; c'est vrai qu'on l'a défini (et il se plaît à le répéter) « poète aux semelles de tourbe ». C'est justement en tête d'un poème de *L'espace d'une fenêtre* qu'on trouve cette expression, après quoi Mallet se confie :

C'est vrai, je suis d'un pays de craie  
Qu'éventre un sillon noir...

Avant qu'il joue « sur les mots » parlant de semelles plus lourdes, de semelles de vent (ô Rimbaud !), de semelles de tourbe.

Mais nous le soulignons : la sagesse toujours affleure. Elle prend leçon des choses et chante la chanson humaine :

Vivons, jouons dans nos fumées  
pour que nos cœurs soient boucanés  
C'est dans Silex éclaté.

Il y a naturellement un Mallet romancier. C'est Région inhabitée, où l'on voit un voyageur partant à l'aventure, savourant une sorte d'oasis tropicale et s'ouvrant à l'a-

On les voyait dessiner leurs initiales sur le sable avant la marée, pour s'habituier à demain.

mour qu'on y cueille, puis, comme refermant un écrin pour en sauver la pureté, préfère lui conserver son incognito. Là s'annonce déjà la dimension écologique de Robert Mallet. Plutôt préserver que gâcher. Respecter. Aimer. Même combat.

Ce respect ne se limite pas à la nature végétale et animale, il s'adresse à l'âme humaine. Dans *Ellynn*, un peintre s'attache à une fillette irlandaise et elle s'attache insensiblement à lui. Frôlerait-on l'indicible ? Bien sûr que non ; c'est l'adulte qui, tranchant le lien pourtant pur, montrera à l'enfant qu'il l'aime en la détachant de lui. Elle ne comprend sans doute pas ; mais un jour, elle se souviendra.

Approchons-nous de cette baie que tous nous aimons : voici ces Rives incertaines où le romancier, étonnamment jeune et audacieux, raconte l'amour et les amours, leurs énigmes et leurs fastes. Cherche à comprendre, en regardant vivre, face à cette baie aux contours parfois si brumeux, sept êtres fort divers. Se demande audacieusement : « Qu'est-ce en définitive que l'amour, et toutes les amours sont-elles respectables ? Et comment peut hésiter un homme entre une Cora jeune et une Judith presque vieille ? » Il faut toute la sensibilité, la tendresse et la maîtrise du romancier pour traiter un tel sujet semé d'embûches.

Critique, poète, romancier : pétri de culture classique, de vers et de rimes, de trames aussi vieilles que le monde, Robert Mallet a su être... qu'il me le pardonne, un sage impertinent de l'écriture, ne se laissant pas emprisonner, osant l'aventure de l'esprit. Ne l'a-t-il pas écrit, qu'on ne s'évade que par le haut ? Où donc ? Cela m'échappe. Bon, dès demain, je vais relire tout mon Mallet !

Henri Heinemann.

### Robert Mallet ou l'élégance mentale

Quatre jours après notre assemblée générale, Robert Mallet nous quittait  
Comment vivrons-nous sans Robert Mallet, maintenant ?

Certes, ce n'était qu'un homme, avec des qualités, des dons, un talent, une éthique, un parcours exceptionnel.

Mais il était surtout le garant de l'élégance mentale, une facette si subtile, si discrète de la pensée et du comportement, qu'elle intègre sans faire d'éclat à la personnalité d'un individu et le fait échapper tout naturellement à la vulgarité.

Cette élégance mentale faisait oublier ses petits à-côtés, ses petits défauts d'homme célèbre. On était enclin à croire qu'il n'en avait pas, et c'était bien agréable.

Quant il perdit son ami Roger Vrigny, il y a peu de temps, pour le consoler, j'évoquais la naissance d'une petite fille dans son entourage au même moment. Il répondit : « Les naissances ne remplacent pas les morts ; elles en atténuent seulement la cruauté ».

Alors, pour consoler ceux qui sont tristes aujourd'hui, écoutons ce petit poème plein d'espoir qu'il écrivit à Madagascar :

Nos vérités comme nos erreurs ne devraient pas nous suivre.

*La flamme de la bougie était si petite  
que la pluie, en tombant, ne l'étreignit pas.  
Quand le grand feu grésilla,  
Ce fut elle qui le veilla.*

Raymonde Gillmann.

### En hommage à Robert Mallet (1915–2002)

La vie de Robert Mallet a été particulièrement riche : écrivain, critique littéraire, recteur fondateur de l'académie d'Amiens puis recteur et chancelier de celle de Paris, il s'est aussi investi dans des initiatives humanistes pionnières, par exemple en créant le Mouvement universel de la responsabilité scientifique.

Préserver durablement la beauté de la nature, faire comprendre qu'il convient d'apporter des limites à l'extension des zones urbaines, touristiques ou industrielles sont aussi des missions dans lesquelles Robert Mallet s'est investi avec conviction, générosité, talent, ténacité et efficacité. Attaché à sa terre picarde, il s'est beaucoup impliqué dans la défense des paysages et des espaces naturels de Picardie.

C'est ainsi qu'à la charnière des décennies 1980 et 1990, il a exercé une influence déterminée auprès des collectivités territoriales - et en particuliers de la Région - pour qu'elles s'engagent à soutenir le développement du Conservatoire des Sites naturels de Picardie qui ne disposait alors d'aucun moyen de fonctionnement.

Le réseau régional des espaces naturels préservés et valorisés qui s'est constitué depuis avec le concours d'une multitude de partenaires, soustrait aux menaces directes de destruction ou d'abandon, est devenu une vitrine du patrimoine naturel régional, un conservatoire de diversité biologique, un lieu de ressourcement au contact de la nature et un support privilégié pour l'éducation à l'environnement et l'expérimentation des techniques de gestion des habitats naturels. Ce réseau doit beaucoup à l'impulsion initiale apportée par Robert Mallet.

Son action en faveur du patrimoine naturel régional s'est portée plus particulièrement sur la baie de Somme et l'ensemble de la côte picarde puisqu'il n'a eu de cesse de plaider pour un aménagement du littoral qui respecte de vastes espaces de nature sauvage.

Ainsi, c'est sans hésitation que, dans les années 1970, il s'oppose aux côtés du Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Picardie (qui prendra plus tard le nom de « Picardie nature ») au projet de réalisation d'une route d'accès à la mer à partir de Saint-Quentin-en-Tourmont et intervient à cette occasion auprès de Michel d'Ornano, alors ministre de l'environnement, en ces termes : « est-il besoin de souligner l'importance capitale que présente la baie de Somme en ce qui concerne la migration de l'avifaune européenne ? La voie d'accès direct à la mer (en ces lieux qui constituent une réserve botanique et zoologique exemplaire) serait une concession inacceptable au tourisme sté-

Les êtres qui regardent vers le large, il faut les aborder, comme les ports, par la mer.

réotypé qui encourage les moins méritant à se prévaloir de droits pour porter atteinte à ceux de la nature. Il faut empêcher que soit mortellement atteint ce fragment de chair vivante du territoire national dont les français, et spécialement ceux qui sont chargés d'aménager le territoire, ne doivent pas oublier que s'y manifeste aussi une appartenance internationale à la communauté de la vie ».

C'est la même recherche d'un aménagement réfléchi et mesuré de la côte picarde qui le conduit d'une part à participer activement à la défense de l'intégrité de l'estuaire de la Maye, menacé par un projet touristique et par la perspective d'implantation d'une usine de traitement des coquillages, et d'autre part à demander la relance du projet de création de la réserve naturelle de la baie de Somme.

Sa vigilance particulière vis à vis du devenir de la côte picarde le conduit à fonder l'association « Pour le littoral picard et la baie de Somme », dont il assure la présidence pendant 10 ans, veillant à ce que l'association soit consultée sur les projets d'aménagement pouvant porter atteinte au littoral.

L'un des aboutissements récents les plus importants de son action a été le classement au titre de la loi du 2 mai 1930 du massif dunaire du Marquenterre et de certains de ses abords, sur environ 9 000 hectares (dont 4 000 hectares terrestres), classement intervenu le 18 septembre 1998.

Que ce soit à l'échelle de la Picardie ou de la côte picarde - où le Conservatoire du littoral a développé une politique d'acquisition foncière importante -, les acquis en matière de conservation de la nature sont précieux. Mais face aux convoitises et aux pressions diverses, ils restent insuffisants et parfois fragiles. Aussi le souvenir de Robert Mallet ne peut-il que nous encourager à les consolider.

À nous tous de poursuivre l'action engagée. Soyons des « conservateurs du futur ».

Thierry Rigaux, Amiens, le 15 février 2003.

### Le Bois de Cise à Robert Mallet

Robert Mallet nous a quittés, « emportant avec lui ce qu'il a su donner aux autres », mais son souvenir reste vivant parmi ceux qui l'ont connu et estimé.

Son départ m'a remis en mémoire une visite que l'Association « Pour le littoral picard et la baie de somme » avait faite un jour de septembre 1994 au bois de Cise. Le recteur, avec sa bonhomie et sa simplicité habituelles s'était joint à un groupe d'une vingtaine de personnes. Les lieux étant propices à la confiance et à la mémoire, Robert Mallet se souvenait de ses promenades d'antan le long de ces rives incertaines qu'un illustre prédécesseur avait parcouru un siècle plus tôt. Et, comme nous échangeons sur l'avenir du site, il voulait qu'il soit définitivement protégé par son classement. Il rappelait volontiers qu'au début de ce siècle, des promoteurs espéraient faire du bois de Cise une grande station balnéaire. Dieu merci, disait-il, ils ont échoué, si bien que cet endroit a

La vague qui défère sur les galets, puis reflue, crée le bruit apocalyptique des pierres dures entrechoquées, égalisées et solidaires malgré elles.

gardé le caractère irremplaçable d'une station modeste, mais unique, au balcon de la mer.

Merci, Robert Mallet, de ce conseil - plus que jamais d'actualité - et restons vigilants pour que ce lieu fragile demeure protégé des nuisances et pollutions de toute nature !

Georges Gallot.

Robert Mallet restera pour nous un humaniste. L'un de ces humanistes qui ne sont jamais restés enfermés dans une « tour d'ivoire », universitaire ou autre, et qui ont participé aux « affaires de la Cité ». Un humaniste qui, considérait l'humanité non pas comme le propriétaire de la Terre, autorisé à « user et abuser » de son bien, à saccager, mais comme un simple locataire, qui se devait de respecter le « patrimoine de l'Humanité » afin que les enfants et les enfants de nos enfants puissent encore jouir de la simple beauté d'un paysage, du spectacle constamment renouvelé du ciel et de l'eau, près des « rives incertaines » qui unissent, plus qu'elles ne séparent, la mer et la terre en Baie de Somme. Il était de ceux qui refusaient que, pour permettre à une infime minorité de s'enrichir sans vergogne, on altérât en quelques mois, sous le béton et le bitume, des paysages qui, en Picardie maritime, ont demandé à la Nature des milliers d'années de travail et à des générations d'hommes des siècles de labeur. Son action aura permis d'en préserver l'essentiel.

Yves Le Diascorn.

---

La quantité des qualités disqualifie.

Le poète s'en est allé  
sur les rives incertaines  
de la Mort

D'une main tremblante  
il a brodé ses derniers vers  
sur la toile du temps

L'étang de Bray  
s'est voilé de brume  
L'arbre qu'il avait semé  
a perdu ses feuilles

Hors du temps  
le poète s'en est allé

Mais son souvenir reste gravé  
sur les pierres du coteau  
sur les bruyères blanches de l'Irlande  
sur les rives de la Baie  
et sur la brise du large

Roger Noyon.

- Vous pouvez consulter les sites suivants :
- Le MURS = <http://www.murs-france.asso.fr>
  - Agence universitaire de la francophonie (AUF) : <http://auf.org>
  - L'académie d'Amiens : <http://www.ac-amiens.fr/mallet/>

---

L'eau des rêves nocturnes fait parfois déborder le fleuve de nos journées.

## Robert Mallet et l'association pour le littoral picard et la baie de Somme

### L'homme de la concertation et de la préservation du littoral picard

*Les dix années de présidence à la tête de l'association ont laissé dans les bulletins, dont beaucoup sont épuisés, des pensées et des remarques qu'il nous semblait utile de présenter dans ce numéro spécial. Elles sont classées par ordre chronologique.*

#### Extraits de bulletins de l'association

Dans ce premier bulletin qui ne prétend qu'à matérialiser sans tarder nos intentions, avec des moyens encore très réduits, nous avons accordé une place importante aux Bas champs qui viennent de subir les effets destructeurs des tempêtes d'une rare violence. Nous pensons qu'il y a là un problème d'envergure qui nécessite une réflexion prompte, mais très pondérée, des autorités compétentes afin de n'engager qu'à bon escient les énormes dépenses exigées par tel ou tel mode de défense contre les irrutions de la mer.

Nous nous trouvons là en présence de plusieurs choix possibles où se conjuguent et parfois risquent de se contrarier l'intérêt général et des intérêts particuliers. Voilà l'exemple même des débats qui doivent définir les remèdes d'une raison attentive au destin des autres mais sans démagogie. [...]

Robert Mallet. *Bulletin n° 1*,  
« Éditorial ». Printemps 1990.

---

*L'inventeur met au jour des évidences. La vraie découverte, c'est le chemin.*

Voici le n° 2 du bulletin de notre association. Il n'est encore qu'un modeste organe d'information qui attire l'attention des adhérents sur l'importance du littoral très diversifié auquel s'intéressent de plus en plus les amis de la nature, les aménageurs et les urbanistes, les uns pour le protéger, les autres pour en tirer profit. Il n'est pas plus question de demeurer les bras croisés à regarder les éléments disposer librement des espaces qu'à assister sans mot dire à leur exploitation au nom d'intérêts égoïstes.

Le rôle des associations, en démocratie, est capital. Le ministre de l'Environnement, à l'occasion de la promulgation de la loi sur le littoral a écrit : « Vos associations ont un rôle essentiel à jouer pour la bonne application de la politique de protection qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs, les élus ainsi que les services de l'État. »

Notre association compte jouer ce rôle avec vigilance. La subvention que vient de nous accorder le conseil général de la Somme, ce dont nous le remercions vivement, est la preuve de la prise en considération de notre action.

Robert Mallet, *Bulletin n° 2*,  
« Éditorial ». Février 1991.

Au moment où les instances les plus hautes de l'État proclament l'importance et l'urgence de la protection de la nature et par là même de l'homme, au moment où le ministre de l'Environnement reconnaît le rôle éminent des associations et encourage leur action non pas comme pouvoir parallèle, mais comme un pouvoir démocratique complémentaire échappant aux pressions politiques, au moment où l'opinion publique et les ministres concernés prennent mieux conscience et s'inquiètent d'une urbanisation dévorante favorisée par la décentralisation qui confère aux municipalités les décisions de démolir et de construire, nous éprouvons plus que jamais le sentiment de nos devoirs vis-à-vis d'un littoral qui appartient au patrimoine naturel, non seulement national mais international, et que nous avons à protéger contre toutes les formes d'accaparement dictées par le profit financier de quelques-uns ou par des intérêts économiques à courte vue.

Nous ne méconnaissons ni les avantages de la décentralisation ni les nécessités de l'économie locale. Mais nous affirmons que la sauvegarde d'un littoral constitue à long terme un capital incomparable, source de richesse que l'on ne doit pas compromettre par des opérations ponctuelles à rendement immédiat qui s'implanteront, ici plutôt que là, pour de simples raisons de meilleur coût, sans tenir compte de la notion de « rentabilité culturelle », admise par tous les pays dits « civilisés ».

Rappelons aux décideurs qu'ils ne sont pas propriétaires des lieux livrés à leur gestion ; ils n'en sont que responsables, selon l'esprit de l'article premier du

---

*J'aime et je crains la barque : on tourne le dos au but, et l'on y va de tout son corps.*

code de l'urbanisme. Et ils auront à répondre de leurs agissements, au-delà des échéances budgétaires et électorales face à l'échéance des besoins vitaux de nos descendants.

Robert Mallet. *Bulletin n° 3*,  
« Éditorial », Décembre 1991.

Le colloque international de Rio de Janeiro, en juillet dernier, a mis en évidence d'une façon spectaculaire l'urgente nécessité d'une entente mondiale dans le domaine de l'environnement afin de préserver tous les peuples – grands ou petits, développés ou non – des dangers qu'ils courent en commun. Hélas, la conscience de cette communauté planétaire s'est trouvée en conflit avec la volonté de nombreux pays de continuer à disposer de leurs richesses naturelles sans se soucier des conséquences de leur comportement sur l'ensemble des nations.

Le principal obstacle à la gestion commune d'un espace terrestre qui ne connaît pas de frontière est l'égoïsme à base d'ignorance. La plupart des hautes autorités politiques accaparées, sur leurs territoires respectifs, par les difficultés de l'immédiat méconnaissent les données élémentaires qui déterminent le destin de l'espèce. Nous donnerons seulement trois exemples de cette ignorance lourde de conséquences : dans les cinquante dernières années, l'humanité a plus détruit d'espèces animales et végétales que depuis ses origines ; toutes les six minutes, 125 hectares de forêts disparaissent à la surface du globe ; il a fallu toute la préhistoire, l'histoire antique et 1973 années pour que la population terrestre atteigne trois milliards huit cent quarante millions d'individus. Il a suffi de moins de vingt ans pour qu'elle progresse d'un milliard sept cent soixante millions (soit au total cinq milliards six cents millions). Et l'on évitera plus son doublement en cinquante ans, sachant qu'un tiers de la population actuelle est sous-alimentée et analphabète.

Nous voilà bien loin, pensez-vous, du littoral picard et de la baie de Somme. Et bien non. La préservation ou la destruction de l'environnement, chacun y contribue dans sa façon de vivre. Comme monsieur Jourdain qui faisait de la prose, sans le savoir, en parlant, nous sommes amenés à prendre des décisions écologiques simplement en vivant. Et c'est par l'engagement de notre responsabilité individuelle, par la prise en considération des réalités globales que nous pouvons tous ensemble changer en bien ou en mal le visage de notre planète, quel que soit notre lieu de résidence.

Sur le littoral picard, nous avons à appliquer une politique non pas à court terme mais à très long terme, en songeant aux générations futures qui auront à affronter les problèmes de la surpopulation européenne et de l'urbanisation envahissante que détriment de la nature que tout le monde pourtant s'accorde à vouloir protéger.

---

*Les soleils fabriqués n'éblouissent que ceux qui les croient naturels.*

Il faut commencer par admettre que le problème mondial de l'emploi ne sera pas résolu par des opérations ponctuelles, ici ou là, qui gâcheront à tout jamais des paysages pour procurer du travail pendant quelques mois à quelques-uns et pour les profits commerciaux de quelques autres. Et qu'on ne prétende pas que ceux qui pensent ainsi sont des esthètes utopistes, indifférents aux urgences sociales. Ils ont au contraire le sens du concret et de l'altruisme mais au-delà de la vision restreinte et égoïste de leur existence, dans le souci de la destinée de leurs successeurs. Le chômage, auquel aucun pays n'échappe, exige une politique générale qui ne se fasse pas au détriment du patrimoine irremplaçable de la nature. D'autre part, les aménagements excessifs écartent ceux qui, de plus en plus nombreux, sont à la recherche d'espaces libres.

Notre littoral picard doit améliorer les conditions de son accueil plus qu'il ne doit les amplifier. Les cent mille vacanciers et visiteurs journaliers des mois d'été, à Quend-Fort-Mahon, ne doivent pas devenir deux cent mille. Cayeux doit se suffire en août de multiplier par dix sa population autochtone. Entre Quend et Le Crotoy, les rivages, sur seize kilomètres (quel capital exceptionnel !) doivent demeurer inconstructibles. Cayeux, avant de songer à s'étendre, doit réviser un tissu urbain qui comporte des vides. Il ne faut pas doter Le Hourdel d'un lotissement de résidences secondaires. Il ne faut pas rendre artificiel ce port qui attire par son caractère encore authentique. Quand aux exploitations de galets entre Le Hourdel et Cayeux et entre Cayeux et Ault, il importe de veiller à ce que leur extension ne fragilise pas le cordon naturel de protection des Bas champs. Il importe aussi de s'assurer que la restauration des lieux, après extraction, est réalisée conformément aux prescriptions du cahier des charges. [...]

Robert Mallet. *Bulletin n° 4*,  
« De Rio à la baie de Somme ». Novembre 1992.

J'ai eu maintes fois l'occasion d'affirmer que l'on passe directement du terroir à la Terre avec un T majuscule, c'est-à-dire du plus immédiat, du plus quotidiennement perceptible des généralités de la matière qui nous conditionne à la réalité communautaire transcendante de la planète.

Le terroir concerne les hommes dans leur essence primordiale, dans leur nature originelle, dans une même appartenance sensorielle alors que le territoire s'applique aux hommes déjà différenciée, dans une organisation politique et administrative qui les amène inéluctablement à la concurrence, donc à la guerre avec les hommes d'autres territoires. On est alors bien loin de la communauté planétaire ! Donc les problèmes d'environnement que vous avez situés sur le littoral picard sont à la fois particuliers et généraux, ils expriment dans la recherche des solutions ici et là un semblable besoin de clairvoyance et de sauvegarde. Et puisque le thème est *Éducation à l'environnement*, il me paraît nécessaire d'in-

---

*Nous aimons être nécessaires aux autres, mais pas au-delà d'un certain point : celui de notre convenance.*

sister sur la notion d'*Environnement sans frontière* afin de savoir comment l'imposer dans un monde qui n'est certes pas encore prêt à bannir ses frontières nationales. Autrement dit, comment concilier le besoin d'*effacer* et celui de maintenir ?

Environnement sans frontière, l'expression est un constat en même temps qu'une revendication.

Personne, à moins de mauvaise fois, n'échappe au constat : l'environnement ne connaît pas d'autres frontières que celles que l'homme lui a assignées arbitrairement dans le cadre des nations. La nature est sans frontière. Ce constat irréfutable devrait suffire à provoquer les mesures rendues nécessaires par la réalité telle qu'on la constate, telle qu'elle s'impose.

Mais l'humanité, jusqu'à ce jour, capable de discerner ce qui est, n'a pas encore la capacité d'en tirer la leçon. Ceux qui ont le savoir et dressent le constat ne sont pas au pouvoir, et ceux qui sont au pouvoir ne veulent encore rien savoir quand les scientifiques osent s'attaquer au principe de la souveraineté nationale pour en diminuer le caractère absolu au bénéfice d'une nouvelle forme de souveraineté non plus individualisée mais communautaire. La revendication qui accompagne le constat est donc l'expression d'un combat mené avec le concours des scientifiques par les hommes politiques les plus éclairés pour susciter les moyens de prévenir le mal ou de le réparer. Ce mal revêt de multiples aspects qui vont s'amplifier si l'on ne réagit pas au plus vite.

En quelques décennies, l'humanité a sapé les fondements naturels de ses ressources. Si les tendances actuelles persistent, d'ici l'an 2000, donc très bientôt, le tiers des terres productives de la planète aura subi les ravages de l'érosion ou sera transformé en poussière. Un million d'espèces, animales et végétales, auront sans doute disparu, ce qui représente la perte la plus grave dans l'histoire de l'humanité. La production des fumées et émanations toxiques provoque un réchauffement et par là même le redoutable « effet de serre » accompagné des atteintes à l'ozone. La pollution atmosphérique de dimension planétaire se complète, si l'on peut dire, de toutes les sortes de pollutions et de détérioration terrestre avec la destruction des forêts, l'épuisement nourricier des océans, la désertification insidieuse ou foudroyante, les famines consécutives accentuées par l'impossible contrôle des naissances qui se projette en urbanisation démesurée et incohérente.

Dans les pays, dits développés la pollution atmosphérique rend inutilisable l'eau de milliers de lacs et détruit des millions d'hectares de forêts en plus des millions d'hectares abattus par l'homme là où les arbres sont encore sains. Dans les pays en voie de développement, plus de 20 000 personnes meurent chaque jour par manque d'eau ou par usage d'une eau impropre à la consommation.

Ces informations et ces chiffres sont fournis par la direction du Programme des nations unies pour l'environnement (PNUE) qui siège au Kenya, à Nairobi.

---

*De la cime, ils n'ont rapporté que le vertige.*

Ce programme a été créé en 1972, à l'issue de la conférence de Stockholm qui a marqué une étape importante dans la prise de conscience internationale des problèmes de l'environnement. Le PNUE s'est vu confier un rôle de catalyseur, rôle qui consiste à inciter les nations concernées à intervenir plutôt qu'à intervenir lui-même. C'est un conseiller, un incitateur. Ce n'est pas un organe de décision et encore moins de coercition. Il est utile, il témoigne d'une évolution bénéfique de la notion de responsabilité internationale mais il ne saurait être considéré comme un organisme doté du pouvoir contraignant dont on ne peut plus se passer. Dans presque tous les pays développés, des spécialistes inquiets et des non spécialistes clairvoyants ont essayé, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, de remuer l'opinion et d'abord celle des hommes d'État pour que soient prises collectivement les mesures urgentes de préservation et de prévention.

C'est en 1955 que se situe la première tentative de mise en commun d'un patrimoine primordial en danger : 107 députés et lords britanniques du groupe parlementaire mondialiste proposèrent le projet *Neptune* qui suggérait de placer les mers et les océans situés hors des eaux territoriales et considéré comme *res nullius*, sous la juridiction de l'ONU. Ce projet présenté aux gouvernements britannique et français fit beaucoup parler de lui mais ne fut retenu par aucune nation car les plus puissantes voulaient se réserver l'exploitation des richesses marines n'appartenant encore à personne.

En 1956, un projet de même ordre prit corps, concernant non plus l'eau mais l'air : le projet *Ethermo*. Il s'agissait de placer l'éther sous la protection de l'ONU à partir de dix kilomètres au-dessus de tous les États. Le projet ne fut pas pris en considération.

Un troisième projet, en 1957 : le projet Terruno proposa de mettre en commun, sous le contrôle de l'ONU, les îles et les terres désertes encore non revendiquées, comme l'Antarctique. Les visées nationalistes l'emportèrent encore une fois sur l'intérêt général. Il faudra attendre les années quatre-vingt afin que, sous l'impulsion du commandant Cousteau, soit signé un moratoire international protégeant le continent polaire sud pour cinquante ans.

En 1972, les inquiétudes compétentes se généralisant, les scientifiques parvinrent à provoquer la conférence de Stockholm sur l'environnement. À cette occasion, devant les représentants des états, tous les problèmes internationaux de dégradation, de pollution, de croissance anarchique furent clairement définis, mais aucune décision d'action communautaire ne fut prise, sinon le vœu que fut créé à l'ONU, un organisme spécifique consacré à l'environnement. Cet organisme, afin de ne pas indisposer les états souverains, prit le nom de *Programme des nations unies pour l'environnement*. J'ai déjà fait mention de son existence et de son rôle de conseiller circonstanciel et non de fédérateur ainsi que de son défaut d'autorité contraignante.

---

*Un rêve ne se limite pas, il cesse.*



En 1974, à l'occasion de la création en Sorbonne du *Mouvement universel pour la responsabilité scientifique*, j'avais eu l'occasion, comme recteur de Paris, de dire au président de la République : « prévoir l'avenir, c'est être fraternel. » Cette prévoyance, au fil des ans, apparaissait comme une morale inséparable de l'action scientifique. Elle se manifestait en premier lieu dans la science de l'écologie à ne pas confondre avec l'écologie de protestation. Et le besoin de rassembler les partenaires d'un même destin sous une autorité commune se faisait sentir de plus en plus impérativement.

En 1989, cette conscience communautaire en marche s'exprima par l'organisation de la *Conférence de La Haye*, à l'initiative du président François Mitterrand et du premier ministre hollandais. À l'issue des travaux et des mises en évidence, un appel fut lancé le 11 mars 1989, par une quarantaine de pays qui s'étaient ralliés à la déclaration qu'avaient rédigée les représentants français.

Voici les extraits les plus significatifs de la déclaration :

Les conséquences des phénomènes dénoncés paraissent, en l'état actuel des connaissances scientifiques, susceptibles de porter atteinte aux systèmes écologiques et aux intérêts les plus vitaux de l'humanité toute entière. Comme le problème est planétaire, la solution ne peut être conçue qu'au niveau mondial. C'est pourquoi nous considérons que nous nous trouvons dans une situation qui requiert une approche nouvelle par l'élaboration de nouveaux principes de droit international, notamment de mécanisme de décision et d'exécution nouveaux et plus efficaces.

La déclaration invite ensuite les états à tout mettre en œuvre pour favoriser la création de l'organisme novateur, c'est-à-dire d'une autorité mondiale de l'environnement. Le président F. Mitterrand accompagna publiquement la déclaration de ce commentaire : « L'appel de La Haye pourrait constituer une date dans l'histoire de l'humanité, pour la première fois, comme nous l'y invitons, elle accepte des délégations partielles de souveraineté, dans le domaine nécessaire à notre propre survie. » Une telle ouverture d'esprit correspondait à l'insertion par de Gaulle dans le préambule de la Constitution de la V<sup>e</sup> République d'un principe encore jamais énoncé : la possibilité pour la France de renoncer à se réclamer de la souveraineté nationale, sans réserve de réciprocité, dans le cas où l'exigerait le maintien de la paix.

Il est bien évident que le désordre mondial de l'environnement constitue une menace qu'on peut assimiler aux risques d'une guerre. Notons, en passant, que les États Unis, le Royaume Uni, la Chine et la Russie n'ont pas adhéré à l'appel de La Haye. Il y aurait là matière à épiloguer. Les quarante-trois signataires de l'appel n'entraînèrent pas les deux autres tiers des membres de l'ONU.

Deux ans après l'appel de La Haye, en décembre 1991, 850 organisations non-gouvernementales reconnues par l'ONU se rassemblèrent à Paris-la Villette.

---

*On ne rattrape jamais le génie.*

François Mitterrand y reconnut l'échec de la tentative de La Haye : « Nous avons lancé l'appel qui propose à l'ensemble des nations unies la mise en place d'une autorité supranationale pour l'environnement, ce qui a fait scandale. Une autorité supranationale pour l'environnement pourrait avoir des règles contraignantes qui heurteraient la puissance et l'orgueil nationaux de tel ou tel pays, ou même de la majorité des pays, car cette autorité devrait faire respecter ses décisions ! »

L'évocation volontairement provocante d'une autorité supranationale prolongea le scandale et la majorité des organisations refusa d'adhérer au principe de la création de cette autorité.

Une nouvelle conférence des nations unies sur l'environnement et le développement fut organisée en juin 1992 à Rio de Janeiro. Elle suscita beaucoup d'espairs. Mais à cette conférence, on dut tenir compte de ce que les pays pauvres étaient davantage intéressés par les problèmes de développement que par ceux de la défense de l'environnement. Apparus donc la nécessité d'établir un lien entre les deux préoccupations et une aide des pays riches en faveur des pays pauvres qui accepteraient des contraintes relatives à l'environnement. En plus de la réaction négative provoquée par les priorités de leur politique économique, les pays en voie de développement eurent, une fois de plus, le sentiment qu'on voulait leur faire payer les erreurs des pays développés au détriment de leur jeune souveraineté. Et les puissances très développées jouèrent la carte de la compréhension, ce qui leur permit de ne renoncer en rien à leur vieille souveraineté. [...]

Robert Mallet. *Bulletin n° 8*,  
« Environnement sans frontières ». Décembre 1995.

À la suite de la révision du plan d'occupation des sols du Crotoy, deux résidences collectives dénommées *Amanante* viennent d'être édifiées dans le quartier nord, en bordure directe de la plage, sur le lotissement Caudron, au détriment des habitants en pavillons et d'un site inscrit dont les constructions massives en front de mer compromettent gravement le caractère naturel.

Comment une telle opération a-t-elle pu se réaliser malgré les oppositions des résidents et des défenseurs du site ? C'est ce qu'a voulu savoir et mettre en évidence l'association *Pour le littoral picard et la baie de Somme* au moment où une protection générale de la baie est enfin à l'ordre du jour avec, dans un premier temps, le classement du massif dunaire du Marquenterre et, dans un second temps, le classement du rivage de La Mollière à Saint-Valery.

Il est indispensable de préciser les responsabilités, le rôle et les intérêts de tous ceux qui sont impliqués dans de semblables entreprises immobilières. Ils le faut pour empêcher la poursuite d'une urbanisation collective qui achèverait de défigurer le littoral au nord du Crotoy par un front de mer construit en continuité, lequel, vu de l'autre côté de la baie, constituerait un mur d'immeubles. Il

---

*En mourant, on n'emporte que ce qu'on a donné.*

le faut également, sur le plan des principes, pour empêcher que la légalité soit soumise à l'arbitraire. [...]

Robert Mallet. *Bulletin n° 9*,  
« Les raisons de cette chronologie ». Mars 1996.

Le bulletin n° 10 confirme le double regard que notre association porte sur les dangers courus par le littoral picard : danger du fait de la nature et danger du fait de l'homme.

Il faut protéger des risques d'inondation le rivage des Bas champs et des risques d'ensablement de la baie. Il faut protéger les fronts de mer des stations d'une urbanisation incontrôlée, et les espaces encore naturels des diverses intrusions qui témoignent de l'attrait du public pour les paysages préservés que leur succès lui-même menace de dénaturer. [...]

Le projet le plus important concerne, sur le territoire de Cayeux, la protection des Bas champs contre les assauts de la mer. Les autorités compétentes se sont décidées pour une solution radicale : le renforcement du cordon de galets aux points les plus vulnérables, ce renforcement étant constitué par près de deux millions de tonnes de galets prélevés sur une autre partie de la côte que l'on va ainsi fragiliser. [...]

Il apparaît que toutes les données du problème n'ont pas été prises en compte et que, de toute façon, les décideurs ont jeté leur dévolu sur la solution apparemment la plus rationnelle, mais à quel prix et pour combien de temps ? [...]

La baie de Somme n'est pas la seule à souffrir du succès que son intégrité lui vaut. Partout où l'homme a su préserver des espaces – souvent en s'attirant l'hostilité des promoteurs et des municipalités – c'est le même problème : comment conjuguer le respect de la nature et sa fréquentation ?

Robert Mallet. *Bulletin n° 10*,  
« Éditorial ». Décembre 1996.

À l'occasion de l'été, la baie de Somme, comme tous les ans, reçoit son tribut de vacanciers attirés par la qualité des espaces qu'elle offre, mais peu préoccupés de son destin. Ils savent que, depuis des siècles, ses dimensions se réduisent, mais ils ignorent en général que le mouvement s'est accentué de façon inquiétante au cours de ces dernières décennies et, quand ils le savent, ils pensent : ça durera bien autant que moi, ça sera l'affaire de nos successeurs ». Un tel comportement entraîne souvent des situations irréversibles pour les héritiers qui traitent « l'affaire » trop tard. [...]

Robert Mallet. *Bulletin n° 11*,  
« Éditorial ». Septembre 1997.

---

*Les uns, creusant la vérité, ont trouvé le vide. Les autres ont accompli l'inverse.*

Notre association poursuit sa route, en confirmant sa méthode d'action, définie dans son texte de fondation en 1989 :

- Projeter un regard aussi objectif que possible sur tous les sujets qui provoquent des problèmes ou des questions avec mise en évidence de leurs éléments essentiels et, si possible, des solutions envisageables comme nous l'avons fait pour des constructions illégales.

- Participer aux réunions, comités, commissions, groupes de travail qui sont concernés par le littoral picard et la baie de Somme.

- Prendre l'initiative de manifestations sur le terrain ou d'expositions, à l'occasion de journées nationales ou de semaines de l'environnement.

- Suggérer à l'administration des mesures comme par exemple le classement du site du Marquenterre ou la parution d'un plan précis des extractions de galets.

- Adresser au ministère de l'Environnement des motions pour défendre certains projets ou pour en écarter d'autres.

- Publier un bulletin qui exprime nos opinions et traite de l'actualité comme de l'histoire de notre littoral.

- Entretien des relations permanentes avec les associations locales qui se préoccupent de l'environnement maritime.

Robert Mallet. *Bulletin n° 12*,  
« Assemblée générale du 31 janvier 1998 ». Préambule de juin 1998.

Une décennie permet d'asseoir une réputation. Je crois pouvoir dire que notre association illustre et mérite ce propos. En effet, au cours des dix années qui viennent de s'écouler depuis sa fondation, elle a affirmé une présence positive dans chacun des problèmes qui se posaient en préconisant les solutions pertinentes et en mettant en évidence les erreurs involontaires comme les irrégularités plus ou moins conscientes.

Elle a entretenu les meilleurs rapports avec les administrations compétentes qui ont vu en elle, non pas un contestation paralysante mais un partenariat constructif.

Elle a servi de stimulant. Je n'en citerai que deux exemples : sa campagne en faveur du classement de la côte du Marquenterre et le lancement de la journée débat dur l'avenir de la baie de Somme menacée d'ensablement.

Intéressée par les phénomènes morphologiques et de biologie animale et végétale, elle ne l'est pas moins par les données économiques et sociologiques. Le facteur culturel n'est pas oublié. Son exposition sur les activités de l'éstran accompagnée d'une audition musicale a été une réussite.

La pédagogie a reçu la juste part qui lui revient et, tous les ans, ont été constituées ce qu'on pourrait appeler des « classes d'environnement » avec les effectifs d'établissements scolaires proches du littoral.

---

*On ne peut éviter d'oser avant de croire, puisque croire est la première audace.*

À l'heure actuelle, tout en se mobilisant pour obtenir le classement de la baie entre Saint-Valery et Brighton, tout en militant en faveur d'un Parc naturel régional, l'association se préoccupe des conséquences du succès touristique.

Les moyens d'accès à la côte se sont développés, notamment par l'autoroute A16. Les habitants du nord de la région parisienne sont à moins de deux heures des plages picardes. On a tant fait valoir l'intégrité des sites classés et de la réserve qu'on y a attiré non seulement des résidents mais aussi des excursionnistes de la journée avec tous les risques d'urbanisation excessive dans les zones non protégées.

L'un des problèmes qu'il va falloir traiter sans tarder, c'est la conciliation du flux humain et le respect de la nature. Une absence de politique dans ce domaine serait une grave faute qui, très vite porterait atteinte à la qualité du paysage. [...]

Et qu'on n'accuse pas l'association d'être rétrograde. L'avenir qui se dessine et qui concerne les loisirs de millions d'Européens confirme la nécessité d'être les conservateurs du futur avec un regard neuf et des solutions d'avant-garde.

Robert Mallet. *Bulletin n° 13*,  
« Une décennie », Décembre 1999.